

**CONSEIL MUNICIPAL D'AVESNES-LE-SEC**  
**SEANCE DU 29 MAI 2024**  
**PROCES VERBAL**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-neuf mai, à 19h15, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué en date du 22 mai 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Claude REGNIEZ, Maire.

N°	NOM Prénom	P/A/E	Détenteur d'une procuration	Si absent ou excusé : procuration à	Heure d'arrivée si retard
1	REGNIEZ Claude	P	X		
2	COLEAU Olivier	P	X		
3	PLACIDE Carole	P	X		
4	CARPENTIER Dominique	E		Coleau Olivier	
5	MENEGHETTI Audrey	A			
6	RAMETTE Jean Marie	P			
7	FLEUET Laurence	P	X		
8	FIEVEZ Daniel	P			
9	HELBECQUE Nathalie	E		Placide Carole	
10	DELOFFRE Virginie	E		Fleuet Laurence	
11	BAYET Geoffrey	P			
12	DOUCHEMENT Marie	E		Regniez Claude	
13	DELVAUX Eric	P			
14	TISON Sophie	A			
15	MUYS Vincent	A			19H23

Nombre de conseillers présents	8	Nombre de procuration	4
Nombre de conseillers absents	7	Nombre de voix	12

Secrétaire de séance : Madame PLACIDE Carole

*Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal le procès-verbal de la séance du 09 avril 2024 qui a préalablement été envoyé à chaque conseiller et sollicite les remarques éventuelles.*

*Sans observations, le procès-verbal est arrêté.*

## **EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR**

### **1. Création d'un poste au grade d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe**

Monsieur le Maire expose que les prochains départs en retraite vont pénaliser le fonctionnement du service administratif et qu'il y a lieu d'anticiper,

Par conséquent, il est proposé à l'assemblée délibérante :

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le budget de la collectivité,

Vu le tableau des effectifs existants,

Considérant qu'il convient de créer un emploi permanent pour renforcer le fonctionnement des services administratifs, que celui-ci peut être assuré par un agent du cadre d'emploi des adjoints administratifs principaux de 1<sup>ère</sup> classe,

### Décision du Conseil municipal :

Nombre de conseillers présents		9	Nombre de procuration		4	
Nombre de conseillers absents		6	Nombre de voix		13	
N°	NOM Prénom	P/A/E	Détenteur d'une procuration	Si absent ou excusé : procuration à	Heure d'arrivée si retard	VOTE P/C/A
1	REGNIEZ Claude	P	X			P
2	COLEAU Olivier	P	X			P
3	PLACIDE Carole	P	X			P
4	CARPENTIER Dominique	E		Coleau Olivier		P
5	MENEGHETTI Audrey	A				//
6	RAMETTE Jean Marie	P				P
7	FLEUET Laurence	P	X			P
8	FIEVEZ Daniel	P				P
9	HELBECQUE Nathalie	E		Placide Carole		P
10	DELOFFRE Virginie	E		Fleuet Laurence		P
11	BAYET Geoffrey	P				P
12	DOUCHEMENT Marie	E		Regniez Claude		P
13	DELVAUX Eric	P				P
14	TISON Sophie	A				//
15	MUYS Vincent	P			19H23	P

#### **A l'unanimité, le Conseil décide :**

- **La création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe, à temps complet, à compter du 01 juillet 2024,**
- **D'adopter la modification du tableau des effectifs ainsi proposés.**
- **De dire que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité.**
- **Monsieur le Maire est chargé de signer tous les documents relatifs à ce dossier, d'accomplir l'actualisation du tableau des effectifs et de procéder au recrutement.**

## **2. Budget Commerces : décisions modificatives**

Monsieur le Maire expose que le vote du budget primitif ne correspond pas à la délibération d'affectation. La concordance des deux délibérations (vote du budget primitif et affectation du résultat) est nécessaire. Les anomalies suivantes sont à rectifier :

- Reprise du déficit d'investissement à réduire de 0,40€ en dépenses d'investissement compte 001
- Affectation au 1068 (recette d'investissement) à réduire de 0,40€
- Reprise au compte 002 recettes de fonctionnement à augmenter de 0,40€

En conséquence, Monsieur le Maire propose au Conseil les décisions modificatives suivantes, au budget annexe commerces:

Section	Sens	Chapitre	Article	Montant
Fonctionnement	Recettes	002	002	0,40
Fonctionnement	Recettes	75	7588	- 0,40
Fonctionnement	Dépenses	67	673	1000,00
Fonctionnement	Dépenses	011	6156	- 1000,00
Investissement	Dépenses	001	001	- 0,40
Investissement	Dépenses	21	2135	0,40

**Décision du Conseil municipal :**

**A la majorité, le Conseil Municipal décide d'approuver les modifications proposées.**

Nombre de conseillers présents		9	Nombre de procuration		4	
Nombre de conseillers absents		6	Nombre de voix		13	
N°	NOM Prénom	P/A/E	Détenteur d'une procuration	Si absent ou excusé : procuration à	Heure d'arrivée si retard	VOTE P/C/A
1	REGNIEZ Claude	P	X			P
2	COLEAU Olivier	P	X			P
3	PLACIDE Carole	P	X			P
4	CARPENTIER Dominique	E		Coleau Olivier		P
5	MENEGHEITI Audrey	A				//
6	RAMETTE Jean Marie	P				P
7	FLEUET Laurence	P	X			P
8	FIEVEZ Daniel	P				P
9	HELBECQUE Nathalie	E		Placide Carole		P
10	DELOFFRE Virginie	E		Fleuet Laurence		P
11	BAYET Geoffrey	P				P
12	DOUCHEMENT Marie	E		Regniez Claude		P
13	DELVAUX Eric	P				A
14	TISON Sophie	A				//
15	MUYS Vincent	P			19H23	A

### 3. Préparation des élections européennes du dimanche – juin 2024

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal le déroulement de l'élection des représentants au Parlement européen du 9 juin 2024.

Le planning des permanences est établi.

### 4. Questions et informations diverses

- **1 :** Monsieur le Maire informe que l'appel d'offres concernant les travaux de rénovation qualitative et paysagère des rues du Moulin Martin, de la ruelle Jacques Coette et de la rue Carpeaux avec enfouissement des réseaux a été déposé sur la plateforme le mercredi 29 mai 2024. La date limite de réception des offres est fixée au lundi 24 juin 2024 à 12 heures.

Une subvention DETR d'un montant de 96 400€ a été attribuée pour son financement.

Un dossier de demande de subvention ADVB voiries a été déposé.